

SAHARA INFO

Sahara Info n°111 - octobre-novembre 2000 - 15F - trimestriel
Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraoui Démocratique

*Il y a 25 ans,
la "Marche Verte"...*

*Le Peuple Sahraoui
entrait
en résistance.*

NOUVELLES DU SAHARA

12.08.00 - 24.08.00

A El Ayoun des diplômés chômeurs, des ouvriers chômeurs ainsi que des retraités sahraouis ont protesté contre la politique adoptée à leur égard par le Maroc, arborant des banderoles exigeant des postes de travail et de meilleures conditions de vie. (radio nationale sahraouie).

14.08.00

Au cours d'un toast en l'honneur du président vénézuélien Hugo Chavez, en visite en Algérie, le président algérien a mis en garde les pays du Sud contre les tentatives de remise en cause du droit international: "Qu'il s'agisse des pressions exercées sur les Palestiniens, les Libanais et les Syriens pour consacrer le fait accompli, ou qu'il s'agisse des tentatives de contester au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination, qui constitue le fondement du droit international appliqué à la décolonisation, nous considérons qu'il y a là de graves dérives dont il importe d'éviter qu'elles ne se transforment en précédents qui viendraient fonder un nouvel ordre international procédant exclusivement du droit du plus fort.

31.07.-18.08.00

52ème session de la Sous-Commission des droits humains de l'ONU, Genève.

Au point 9, le MRAP, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, a rappelé le sort des emprisonnés et des disparus sahraouis au Maroc. Mentionnant le procès d'Agadir contre trois Sahraouis condamnés pour délit d'opinion, l'absence d'avocats et les lourdes condamnations contre des manifestants lors des procès de novembre 99, le MRAP estime que "l'opinion ne saurait être criminelle", puisque les manifestants ne font qu'exprimer leur sentiment identitaire sahraoui. Le MRAP a aussi lancé un appel pour Mohamed Daddach, Sahraoui prisonnier de conscience depuis 20 ans après avoir été condamné à mort au Maroc.

22.08.00

La Commission algérienne de solidarité avec le peuple sahraoui a tenu son assemblée générale à Alger, adopté ses statuts et élu les 10 membres de son bureau. Mme Anissa

Boumediene a été désignée présidente d'honneur, tandis que Mme Saida Benhabyles a été nommée présidente exécutive.

23.08.00

Le pape Jean-Paul II a reçu une délégation d'enfants sahraouis en vacances en Italie.

26.08.00

D'anciens détenus et disparus sahraouis ont créé à El-Ayoun une section du Forum Vérité et Justice. Son bureau formé de 15 membres en appelle au soutien et à la solidarité des associations de défense des droits de l'homme au Maroc et dans le monde (voir S.I. n° 110).

30.08.00

L'intergroupe parlementaire australien des Amis du Sahara Occidental a tenu sa première réunion.

01.09.00

Le roi du Maroc a désigné Abraham Serfaty conseiller auprès de l'Office National de Recherches et d'Exploitations Pétrolières (ONAREP).

02.09.00

Gonfreville l'Orcher, France: le maire de cette commune proche du Havre, Jean-Paul Lecoq, a inauguré une nouvelle rue au nom d'un campement sahraoui, J'réfia, dans la wilaya de Dakhla.

11.09.00

Le gouvernement nigérian a donné son accord à l'ouverture à Abuja d'une ambassade de la RASD. Alioun Habib Kentaoui a été accrédité comme ambassadeur.

13.09.00

La Sous-commission Afrique de la Commission des relations internationales du Congrès des Etats Unis a tenu un hearing sur le référendum au Sahara Occidental. En introduction le président de la commission, le député Ed Royce a fustigé la lenteur de l'opération onusienne, déclarant "qu'après 8 ans de retard (le référendum était prévu en 1992) et au prix de 440 millions de dollars US, la MINURSO est toujours loin du but." Selon lui il est clair que ni les Etats Unis ni d'autres pays n'ont eu la volonté de faire pression sur le Maroc pour l'organisation d'un référendum juste et équitable.

Le député George Radanovich a quant à lui critiqué le gouvernement américain, qui n'a pas fait preuve de fermeté à l'encontre du Maroc, puissance d'occupation au Sahara Occidental, et qui ne soutient pas suffisamment James Baker dans sa difficile mission.

Le député Joseph Pitts, après avoir dénoncé les propositions américaine et française d'abandon des accords négociés et signés par les parties, a rappelé que les Etats Unis d'Amérique ont été fondés sur la base du droit à l'autodétermination et qu'il est arrogant et injuste de vouloir priver un autre peuple de ce droit. Il a conclu en disant qu'il est temps que l'ONU organise le référendum et en fasse observer le résultat.

13-15.09.00

Une délégation de membres de l'intergroupe parlementaire européen "Paix pour le peuple sahraoui", comprenant des députés français, espagnols et britanniques, a séjourné du 13 au 15 septembre dans les campements de réfugiés sahraouis. A son retour elle a adressé un appel au Conseil et à la Présidence française de l'UE leur demandant de jouer un rôle plus actif pour garantir l'application du plan de paix de l'ONU.

18-21.09.00

Visite de Mohamed VI en Espagne.

Lors du dîner de gala offert au roi du Maroc au premier jour de sa visite, le souverain espagnol Juan Carlos a renouvelé son appel "à ne pas lésiner sur les efforts pour résoudre les contentieux existants, et particulièrement le différend autour du Sahara Occidental." L'Espagne est convaincue a-t-il ajouté, que "seule une véritable volonté de coopération entre les parties impliquées permettra de surmonter les difficultés qui empêchent encore l'application du plan de paix et de parachever le processus de construction maghrébine.". Cette visite a donné lieu à diverses manifestations de protestation organisées par le mouvement de solidarité avec le peuple sahraoui.

18.-21.09.00

Soutien au plan de règlement ONU-OUA.

Divers émissaires sahraouis se trouvent en mission dans le cadre d'une campagne diplomatique menée actuellement par le Front Polisario et le gouvernement de la RASD, pour sensibiliser l'opinion internationale sur la question de la décolonisation du Sahara Occidental.

Les pays suivants ont réaffirmé leur appui au plan de paix :

Venezuela, Kenya, Afrique du Sud, Mexique, Madagascar, Lesotho, Botswana.

20.09.00

Le ministre des affaires étrangères Lamberto Dini, répondant à une lettre que lui avaient adressée plus de 100 parlementaires italiens qui invitaient le gouvernement à appuyer le plan de paix de l'ONU, a écrit que l'Italie continue d'appuyer avec fermeté le processus référendaire aussi bien aux Nations unies que dans le cadre de l'Union Européenne.

24. - 30.09.2000

Dans un mémorandum adressé aux autorités françaises, la section française de l'Observatoire international du référendum au Sahara Occidental, SFO, leur demande d'abandonner leur "rôle d'appui inconditionnel" du Maroc, ce qui aiderait ce pays "à sortir d'un enlisement qui lui est dommageable". Devant le risque de gel du processus d'autodétermination et celui d'une reprise des combats, la SFO demande à la France de s'engager pour la paix, cautionnée par une aide économique massive de l'UE et des USA aux états du Maghreb et par une assistance technique et économique pour la reconversion des militaires marocains.

21.09.00

Sit-in d'une centaine d'étudiants et de diplômés chômeurs sahraouis devant le siège de l'OADP à El Ayoun, pour protester contre l'envoi au Maroc des jeunes Sahraouis.

23-26.09.00

Dans le cadre de la tournée diplomatique des émissaires sahraouis, les pays suivants ont réaffirmé leur appui au plan de paix ONU/OUA et au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination : Vietnam, Jamaïque, Bénin, Venezuela, Panama, Uruguay, Zimbabwe, Seychelles, Colombie, Rwanda, Burundi, Chili, Sainte Lucie, Costa Rica, Malawi, Maurice, Equateur, Angola.

Dans le même cadre, Omar Mansour, ministre sahraoui de la santé publique, a remis à Nouakchott un message personnel du président Mohamed Abdelaziz au président mauritanien Mouaayaould Taya.

Sommaire

Nouvelles du Sahara	p. 2
Suite	p. 15
La paix ou la guerre ?	p. 4
Interventions à la 4è commission de décolonisation	p. 5 et 6
Le tour de France des enfants Sahraouis - vingt ans	p.7 à 12
Droits de l'homme	p.13 et 14
Bulletin d'adhésion	p.16

La paix ou la guerre ?

Éditorial

Il y a vingt ans, la Marche Verte imposait aux Sahraouis de poursuivre leur résistance, alors que l'indépendance semblait si proche et le départ de l'Espagne enfin conclu.

25 ans de guerre, d'exil, de séparation de chaque famille, le prix à payer est décidément très lourd quand aucun pétrole ou autre richesse minérale ne vient à votre secours.

Après 10 ans de cessez le feu, de ni guerre ni paix comme il se dit dans les camps, la patience des Sahraouis est désormais à bout de souffle, la guerre malheureusement au bord des lèvres de chacun.

*Toute la patrie ou le martyr !
Ce mot d'ordre redeviendrait-il d'actualité ?*

Dans les territoires du Sahara Occidental occupés par le Maroc, rien n'est plus pareil depuis septembre 1999.

En dépit du quadrillage maintenu, de l'étouffement qui persiste malgré le départ de Basri, les Sahraouis s'organisent, manifestent..

En même temps que des rapprochements s'opèrent avec les militants marocains sur les questions des droits de l'homme, de l'impunité des anciens tortionnaires, sur les problèmes sociaux - pauvreté, chômage - le refus d'une intégration forcée au royaume est clairement affichée c'est à dire la revendication de l'indépendance.

Alors le temps presse, l'identification doit être achevée, le référendum organisé et appliqué dans ses résultats.

C'est ce que disent de nombreux européens aux côtés des Sahraouis, au Parlement Européen, à New York aux Nations Unies, en Espagne, à Rome auprès du Pape !

C'est ce que disent les états d'Afrique, d'Amérique Latine, d'Asie, d'Océanie qui ont reconnu la RASD.

Le temps presse, tous les peuples du Maghreb ont besoin de la paix et non de la guerre.

**Régine VILLEMONT
LE 15/11/2000**

LA PAIX OU LA GUERRE ?

Vingt cinq années après l'occupation de leur territoire et près de 10 années après l'entrée en vigueur d'un cessez le feu les Sahraouis vont-ils être contraints de reprendre les armes ? La guerre va-t-elle à nouveau devenir le seul moyen d'application du droit ? La guerre sera-t-elle nécessaire pour que la revendication d'indépendance du Peuple Sahraoui soit entendue et comprise ?

Un tel choix si radicalement en rupture avec les orientations prises depuis 10 ans par les dirigeants sahraouis ne pourra que s'imposer si la Communauté Internationale abandonne ses engagements antérieurs, la mise en oeuvre du Plan de Paix et du référendum. L'actualité de ces derniers mois n'invite plus à la confiance.

L'année 2000 - juste après la publication des listes provisoires de votants et le blocage du traitement des recours imposés en masse par le Maroc - a été le théâtre d'une campagne autour de la recherche d'une "troisième voie" (1).

Le Secrétaire Général des Nations Unies dans son rapport du 29/2/2000 au Conseil de Sécurité, au lieu de se réjouir d'un presque premier succès - la publication des listes provisoires de votants après une très longue identification - a proposé une autre solution, cette fameuse troisième voie. L'ONU se mettant de fait en rupture avec toutes les résolutions antérieures des Nations Unies qui recommandent depuis 1966 l'application du droit à l'autodétermination du Peuple Sahraoui.

Habilement encouragée par la partie marocaine, cette proposition présentée comme voie raisonnable, autonomie élargie respectueuse de l'identité sahraouie (2), a abouti en

septembre à l'échec des dernières rencontres directes organisées par James BAKER. Ainsi abandonnant le processus référendaire, le Maroc a proposé de négocier directement avec le Front Polisario une solution politique "dans un dialogue sincère et franc" à condition "qu'il s'inscrive dans le respect de sa souveraineté nationale et de son intégrité territoriale".

Quelques semaines plus tard, dans son rapport du 25/10/2000, le Secrétaire Général constatant l'échec de Berlin, propose un habillage plus précis de la troisième voie:

Alinéa 30 : "il ne servirait à rien et pourrait même être néfaste que les parties se réunissent à nouveau tant que le gouvernement marocain, en tant que puissance administrative du Sahara Occidental, ne sera pas disposé à proposer ou à accepter de déléguer une partie de ses pouvoirs pour tous les habitants et anciens habitants du territoire, délégation qui soit véritable, importante et conforme aux normes internationales".

Cependant, dans l'alinéa suivant (31-32) il envisage d'examiner les recours suivant une procédure accélérée, ce que le Front Polisario ne cesse de réclamer depuis des mois. De même, la résolution du Conseil de Sécurité qui a suivi (30/10/00) en même temps qu'elle prolonge le mandat de la MINURSO, fait référence au Plan de Règlement

et à un accord sur un règlement politique **mutuellement** acceptable.

Le Secrétaire Général comme le Conseil de Sécurité tout en restant attachés à une solution de type troisième voie et en essayant de l'entourer de garde-fous acceptables suivant les "normes internationales" a davantage tenu compte à cette dernière étape de la fermeté du Front Polisario et de ses appuis internationaux. En effet, en septembre octobre, une tournée diplomatique a conduit diplomates et responsables sahraouis dans plusieurs capitales d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Asie. Engagement africain renouvelé de manière vigoureuse qui met la RASD à l'abri d'une "expulsion" de l'OUA, régulièrement complotée par la diplomatie marocaine. A noter l'engagement des deux poids lourds africains, Nigéria et Afrique du Sud.

D'autre part, à la veille de la rencontre de Berlin de nombreux pétitionnaires, 6 espagnols, 2 allemands, 2 français ont déposé auprès de la 4^e commission de l'Assemblée Générale chargée des questions de décolonisation. Engagement européen émanant davantage de la société civile que des états en faveur de la tenue d'un référendum, seul moyen possible pour connaître le choix du Peuple Sahraoui.

C'est enfin le Parlement Européen qui à l'occasion de plusieurs résolutions et l'envoi de deux délégations dans les campements sahraouis a renouvelé son soutien au Plan de Paix. L'Espagne à travers ses citoyens et son organisation fédérale est quant à elle depuis de nombreuses années ardemment mobilisée en faveur de l'indépendance des Sahraouis.

Cette dynamique se développe également en Algérie avec la création du Comité de soutien du peuple algérien aux Sahraouis. Autour de sa présidente, Madame Saïda BENHABYLES, ancienne ministre de la santé mais surtout infatigable militante associative, particulièrement

(1) : Le Sahara Info n° 108 a fait largement état de ces analyses parues au printemps 2000 dans plusieurs revues, et reprenant au bond les appréciations formulées par le Secrétaire Général dans son rapport au Conseil de Sécurité du 29 février 2000.

(2) : Dans son mémorandum adressé en juillet 2000 aux autorités françaises et publié depuis sur le site sahara-occidental.com la SFO note : "s'il faut noter que cette idée d'une autonomie élargie, acceptée aujourd'hui par le Maroc,

constitue un début de reconnaissance du "fait sahraoui" irréductible à ses sujets marocains ordinaires, elle ne peut pas remettre en cause le droit imprescriptible du Peuple Sahraoui à choisir par référendum son destin".

attachée à la promotion des femmes de la campagne algérienne, plusieurs réunions se sont tenues depuis septembre, à Tlemcen, à Mostaganem, à Annaba, associant algériens et représentants des comités européens. Plus récemment Martine de FROBERVILLE a présenté son livre aux étudiants de l'Ecole Nationale d'Administration. J'ai eu de mon côté le grand plaisir d'animer aux côtés de Madame BENHABYLES, de Monsieur Sadik MALAININE ambassadeur de la RASD en Algérie et d'une délégation conduite par

Mohamed LAMINE, un meeting tout à fait superbe, 700, 800 jeunes à Ouargla. Ouargla, très joyeuse car elle venait de gagner la coupe d'Algérie de football (la première fois depuis l'indépendance) où les jeunes entremêlaient le bonheur du foot et l'enthousiaste soutien au Front Polisario (4).

Peut-on espérer, que ces volontés conjuguées servent la paix et à la reconnaissance en l'existence d'un Peuple Sahraoui qui doit exercer son droit à vivre indépendant et à constituer son état ?

La clef est d'abord au Maroc. Les brèches ouvertes depuis la mort d'Hassan II, dans la presse, dans les associations, en dépit de la très forte résistance des vieux appareils et du Maghzen, vont-elles peu à peu faire émerger un peu de démocratie, enfin capable d'accepter et de respecter le droit à l'autodétermination du voisin, du frère.

Le temps presse, les peuples du Maghreb ont besoin de paix et de coopération pour se développer et vivre mieux.

(4) : De nombreuses associations algériennes étaient représentées, et le public se partageait à égalité entre hommes et femmes :

- UGTA (Union Générale des Travailleurs Algériens).
- UNJA (Union Nationale de la Jeunesse Algérienne).
- UGEL (Union Générale des Etudiants Libres).
- NEA (Union Nationale des Etudiants Algériens).
- Mouvement féminin algérien de solidarité avec la famille rurale.
- Organisation nationale des familles victimes du terrorisme.
- Coordination nationale des enfants de Chouhada.
- Organisation nationale des Moujahidins.
- Union des écrivains algériens, etc ...

La délégation française auprès de l'ONU était composée de Mr JARRY, maire du Mans et de Mme HAUDEBOURG première adjointe. Régine Villemont est intervenue pour l'Association des Amis de la RASD. Parallèlement à son intervention à l'ONU la délégation a rencontré l'Ambassadeur de la Mission Algérienne et l'Ambassadeur de l'OUA auprès des Nations Unies.

A noter qu'en mars dernier la SFO avait envoyé une mission à New York pour y rencontrer Mr Bernard MIYET Secrétaire Général Adjoint de l'ONU, le Député de la Sarthe Mr Jean-Claude BOULARD conduisait cette mission composée de Mr DESHAYES - élu d'Hérouville Saint Clair, de Mme Sophie CARATINI - anthropologue et de Mme Afifa KARMOUS - France Libertés.

ONU : Robert Jarry à New York pour défendre la cause sahraouie

Parce que le jumelage qui lie la ville du Mans à la République Arabe Sahraouie Démocratique se veut un acte d'engagement, le maire du Mans défendra, mercredi, la cause du peuple Sahraoui, devant l'ONU.

Robert Jarry s'envole aujourd'hui pour les USA. Mercredi, à New-York, le maire du Mans plaidera la cause du peuple Sahraoui devant la 4^e commission de Décolonisation de l'assemblée générale des Nations-Unies, aux côtés d'élus français, algériens et espagnols.

Un acte fort pour un engagement humanitaire et politique de longue date. En 1982, la ville du Mans avait été la première ville de France et d'Europe à conclure un contrat de jumelage avec la ville d'Aouza. Une ville aux allures de campement forcé, puisque composée de populations de réfugiés sahraouis qui ont fui leur terre en 1976, pour trouver asile au sud de l'Algérie, dans la hamada de Tindouf. « La signature d'un tel contrat de jumelage représentait pour la ville et ses élus un clair engagement en faveur du droit à

l'autodétermination du peuple Sahraoui, en même temps qu'un engagement en faveur de la paix et de la stabilité au Maghreb, et ce pour l'avenir bien compris de tous ses peuples », rappelle Robert Jarry.

En attendant le référendum...

18 ans de jumelage plus tard, des liens ténus se sont tissés entre Sahraouis et Manceaux, à travers des échanges culturels et humanitaires, qu'il s'agisse d'aide matérielle ou d'actions de formation professionnelle. « Ce jumelage a nourri notre conviction à défendre le droit de ce peuple tant nous avons pu apprécier sa dignité et son courage, en même temps que sa détermination à ne jamais baisser la garde pour avoir le droit de décider de son sort », souligne le maire du Mans. Ces mots, Robert Jarry les prononcera mercredi. Non sans amertume. Car depuis 1966, date où l'assemblée générale des Nations-Unies a affirmé le droit du peuple Sahraoui à s'autodéterminer, les puissances administrant le Sahara Occidental (l'Espagne puis le Maroc

qui s'est partagé ce territoire avec la Mauritanie) n'ont jamais organisé le référendum tant attendu.

Un dossier dans l'impasse

Mercredi, Robert Jarry reviendra bien évidemment sur les événements qui ont marqué le dossier Sahraoui ces dernières années, non sans égratigner les gouvernements français qui ont été « les meilleurs porte-parole de « la bonne foi marocaine » à occuper de fait un territoire en invoquant des raisons historiques contestables, et au mépris du droit » ; non sans regretter gravement l'impuissance de l'ONU dans un dossier frappé du sceau de l'impasse.

« La publication des listes d'électeurs sahraouis en janvier dernier, point d'aboutissement d'un travail complexe d'identification, coïncidant avec l'arrivée d'un nouveau souverain au Maroc, m'a fait espérer une solution conforme au droit, capable d'installer durablement la paix au Maghreb. Mais à nouveau, le plan, qui exige, pour être mis en œuvre, la pleine coopération des parties, s'est trouvé bloqué par l'obstacle des milliers de recours imposés par la partie marocaine, le référendum était reporté sine l' » explique Robert Jarry.

Le refus du fait accompli

Et le maire du Mans de réaffirmer publiquement son refus d'une occupation marocaine qui se transforme jour après jour en politique du fait accompli et son désir de voir aboutir rapidement un règlement pacifique du conflit. Car pour Robert Jarry, l'autodétermination des Sahraouis ne peut plus attendre. « Il est temps de les faire passer du statut de victimes à celui d'auteurs, du statut de réfugiés soumis à l'occupation de leur territoire, à celui d'un peuple libre de décider de son avenir », conclut l'élu, dans une déclaration qui se veut d'abord un appel à la paix. Cet autre état indispensable au développement durable des populations.

C. BARREAU

LE MAINE LIBRE
le 24 août 2000

4^e commission de décolonisation à l'Assemblée Générale des Nations Unies

Réunie sous la présidence de Monsieur Semakula Kiwanuka, ambassadeur d'Ouganda, la quatrième commission a consacré une partie de ses travaux, les 26, 27, 28 septembre 2000 à la question de la décolonisation du Sahara Occidental.

Les débats sur la question du Sahara Occidental ont été ouverts par les interventions des représentants de l'Algérie et du Maroc, ce dernier estimant que la question du Sahara Occidental n'est pas une question de décolonisation. Les représentants de Madagascar, de Tanzanie et du Ghana se sont exprimés en faveur de la mise en oeuvre rapide du plan de paix des Nations unies.

Ils se sont poursuivis avec l'audition des pétitionnaires :

- Mme REGINE VILLEMONT, Secrétaire générale de l'Association des Amis de la République arabe sahraouie démocratique, a déclaré que l'incapacité à croire en la viabilité d'un état et d'une nation sahraouies qui, à sa place nécessaire dans une dynamique d'unité et d'équilibre maghrébin, est sans doute une des raisons qui explique la volonté française de ne pas envisager une autre politique au Maghreb. Pourtant, a-t-elle continué, la certitude de son bon droit et de son avenir comme nation indépendante, le courage et la maturité à construire un état en exil ne peuvent-ils être retenus en faveur du peuple Sahraoui et de ses dirigeants? Elle a rappelé que le gouvernement du Maroc, comme le roi, continuent d'affirmer la marocanité du Sahara occupé comme un acquis, et ce, en violation des résolutions des Nations Unies et des Accords de Houston signés par ce même gouvernement et le Front.POLISARIO, - Elle a déploré qu'aucune de ces déclarations ne suscitent l'indignation. Ce durcissement des positions marocaines, a-t-elle continué, intervient au moment où le patient et complexe travail d'identification mené par la Commission de la MINURSO arrive à son terme, avec la publication en janvier dernier des listes provisoires de votants sahraouis.

Mme Villemont a regretté que la publication de ces listes, pourtant élaborées sur la base des critères d'éligibilité acceptés par les parties, ait provoqué des réactions marocaines inadmissibles à l'égard de la MINURSO et des Nations Unies et une nouvelle surenchère de recours imposant, de fait, aux Nations Unies une nouvelle "série" d'identifications. Elle s'est demandé si les Nations Unies qui, dans un passé récent, ont assisté impuissantes à d'effroyables

massacres, pouvaient prendre au Sahara occidental un nouveau risque? Mme Villemont a aussi évoqué la rencontre qui doit avoir lieu demain à Berlin, estimant que cette rencontre devait résolument réinventer la dynamique installée par les Accords de Houston en 1997 et imposer, avec les moyens que les Nations Unies auront la volonté de se donner, l'organisation d'une consultation référendaire ainsi que les moyens pour mettre en oeuvre ses résultats. Dans cette perspective, a-t-elle conclu, l'identification déjà bien avancée doit être menée à son terme afin de parvenir à la **définition incontestable du corps électoral sahraoui**, condition indispensable à la tenue d'un référendum libre et régulier. Le temps presse, la situation est lourde de risques d'une reprise du conflit armé dès l'instant où le Front POLISARIO aura épuisé toutes les formes pacifiques pour faire respecter les droits du peuple sahraoui, a-t-elle averti.

- Mme KESSLER, Peace for the Sahrawi People, a expliqué que les membres du groupe inter parlementaire dont elle fait partie au Parlement européen ont dénoncé l'attitude obstructionniste du Maroc. Nous appelons le Conseil européen, sous présidence française, à exercer des pressions. Le peuple sahraoui doit pouvoir exercer son droit à l'autodétermination.

- Mr CARMELO RAMIREZ MARRERO, Federacion Estatal de Instituciones Solidarias con el Pueblo Saharawi, a engagé le gouvernement espagnol, en tant qu'ancienne puissance administrante, à jouer un rôle plus important dans ce processus.

- Mr WERNER RUF, Université de Kassel (Allemagne).

- Mr JULIO BONIS ALVAREZ, Conseiller au Département de la présidence du Gouvernement des îles Canaries.

- Mr ELDIPIO ALONSO QUINTERO, Député au Parlement des îles Canaries a déclaré que c'est le processus d'autodétermination qui mettra le point final à cette décolonisation.

- Mr ROBERT JADRY, Maire du Mans (France).

Mr FRANCISCO BRIONES VIVES, International Association of Jurist for

Western Sahara, a constaté que les mesures du plan de règlement sont en retard de neuf ans. Face au retard alarmant que connaît le référendum, il a considéré que certains éléments doivent être appliqués sans plus de retard par l'ONU. Il a d'abord évoqué à cet égard la libération immédiate des prisonniers sahraouis qui se trouvent entre les mains du Royaume du Maroc. Il a également demandé l'ouverture des espaces terrestres et maritimes du territoire sous contrôle de la MINURSO. Mr VIVES a affirmé que la tenue du référendum exige une présence internationale, c'est pourquoi il convient de créer pour la suite du processus un corps d'observateurs, comme cela a eu lieu dans d'autres régions du monde.

- Mr FRANCISCO JOSE ALONSO RODRIGUEZ, Ligue des droits de l'homme de l'Espagne, a indiqué que le Sahara Occidental est un des conflits les plus dissimulés. Il a indiqué que plus de 500 Sahraouis sont encore portés disparus, qu'il existe des centres de détention clandestins, qu'aucun fonctionnaire n'a été condamné par un tribunal pour avoir torturé un réfugié. Le facteur commun de toutes ces violations est l'impunité.

- Mr SALEM BOUSEIF BRAHIM, Front Polisario.

La majorité des pétitionnaires ont pu être entendus sans incident, sauf les deux espagnols - Mr BRIONES et le Président de la ligue des droits de l'homme - qui ont été interrompus à plusieurs reprises par le délégué du Maroc. Il s'agissait pour lui de retenir l'attention de la Commission sur le nombre des réfugiés et leur liberté de circulation et par là de mettre en cause l'ONU et le HCR directement en contact avec les campements sahraouis.

Le Maroc a présenté six pétitionnaires:

- Richard Cazenave, groupe d'études parlementaires sur les droits de l'homme de l'Assemblée nationale française, Gajmoula Ebbi, Gaoutah Mohamed Ahmed Baba, Mohamed Salem Ali Omar Bahia, Ahmed Chrif, quatre transfuges du POLISARIO, et Akmer Ali Thobhani, Metropolitan State College de Denver, auteur d'une étude sur le Sahara Occidental.

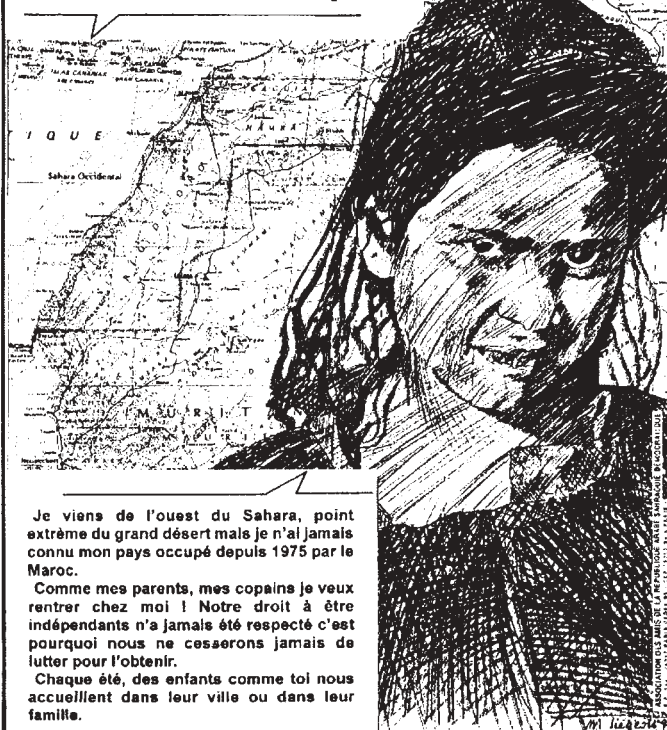


LE TOUR DE FRANCE DES ENFANTS SAHRAOUI, VINGT ANS.

1980 - 2000

C'est depuis vingt années que villes, associations de jeunesse et d'éducation populaire, comités de soutien préparent avec impatience l'arrivée des enfants sahraouis qui seront accueillis par chacun quelques semaines en juillet et en août.

Où il est ton pays ?



Je viens de l'ouest du Sahara, point extrême du grand désert mais je n'ai jamais connu mon pays occupé depuis 1975 par le Maroc.

Comme mes parents, mes copains je veux rentrer chez moi ! Notre droit à être indépendants n'a jamais été respecté c'est pourquoi nous ne cessons jamais de lutter pour l'obtenir.

Chaque été, des enfants comme toi nous accueillent dans leur ville ou dans leur famille.

PLATE-FORME SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI

Cette affiche est toujours disponible, n'hésitez pas à la commander :
AA RASD - BP 251 - 75227 PARIS CEDEX 05

Villes et associations participant à l'accueil des enfants sahraouis en France :

Villes : Argenteuil, Boisseuil, Bouguenais, Cahors, Cruas, Cuges les Pins, Figeac, Gonfreville l'Orcher, Hérouville Saint Clair, Le Mans, Limoges, Loon Plage, Magland, Palaiseau, Rezé, Saint Junier, Saint Nazaire, Villejuif, Vitry sur Seine.

Associations : AFASPA, APAPS (Palaiseau), APMCJ, Association des Amis de la RASD, Association des Jeunes Sahraouis en France, CCAS, CCE de la BNP, CE SNCF, CLPS (Limousin), Eclaireurs de France, ETM Cahors Femmes Solidaires, Figeaction, FOL Ardeche, Fondation France Libertés, Francas, Guides de France, Secours Populaire, Solidarité sans frontières, Un camion citrine pour les Sahraouis (Le Havre), VVL.

1 980, 120 enfants, les premiers venus en Europe au prix d'immenses difficultés, car la diplomatie et les services marocains veillaient. Enfin, ils arrivèrent à la mi-mai 1980, distribués par groupes de 20 aux quatre coins de la France - Marseille, Belfort, Bourges, Le Mans, etc ...

Des gosses un peu gauches à la descente de l'avion, qui avaient tous dans les yeux les lieux, les odeurs de leur enfance au Sahara Occidental.

Enfance quittée brutalement quand la "Marche Verte" débarqua "pacifiquement" dans leur pays. Les bombes, le napalm, les chars de l'armée marocaine ne leur laissaient pas le choix : le départ obligé vers l'est, vers la "badia" et plus tard dans le sud algérien.

Vingt années ont passé. Vingt années où régulièrement chaque été sont revenus une ribambelle d'enfants. Les derniers devenus les fils et filles des premiers n'ont plus dans les yeux que la poussière et la chaleur de la hamada de Tindouf devenue pour ceux qui y sont nés la terre de leur exil.

Ces vingt années ont consolidé les fidélités, les soutiens nous ont imposé chaque année de trouver des lieux d'accueil, de créer des liens et des habitudes avec des grands bonheurs et des déceptions ... mais que serait pour beaucoup d'entre nous un été sans les enfants sahraouis ?

Ces enfants ont d'abord été considérés comme des enfants venus passer des vacances, s'éveiller à d'autres mondes. Ils se ressentent cependant comme de "petits ambassadeurs" et se prêtent volontiers aux interviews, aux photos et brûlent avec conviction et talent les planches de leurs chants et danses.

L'articulation de ces accueils a peu à peu débouché sur des coordinations plus structurées, se donnant des objectifs allant bien au delà d'un simple accueil humanitaire.

Réseau des villes amies et jumelées, plate forme solidarité avec le Peuple Sahraoui qui aujourd'hui portent en France la revendication à l'autodétermination et à l'indépendance du Peuple Sahraoui.

Des souvenirs et des bonheurs cet été 2000

Deux grandes villes de l'Ouest, Le Havre et Le Mans voient chaque année revenir les enfants ... Deux villes, deux expériences à laquelle les quotidiens locaux accordent une certaine importance.

Un peu de chaleur venue du sahara

L'air effarouché, intimidés et un peu perdus au milieu de ces visages nouveaux, certains cependant plus audacieux et souriant bravement à leur famille d'accueil, dix petits Sahraouis en rang serré, encore inséparables pour le moment, font leurs premiers pas dans la ville du Havre./..

Une douzaine de bénévoles de l'association " Un camion citerne pour les Sahraouis " sont venus recevoir les petits âgés de 10 à 12 ans, les hébergeant ensuite pendant un mois au sein de leur foyer./..

Après avoir passé le mois de juillet sur la côte avec l'association " Vacances, voyages et loisirs ", les Sahraouis partent à la découverte du Havre : journées passées en famille ou sorties organisées pour le groupe, le programme est chargé et diversifié pour ces vacances normandes./..

Bientôt 20 ans

L'association, présidée par Jeannette Rougeventre, existe depuis bientôt vingt ans et l'association œuvre surtout pour accueillir chaque année une dizaine d'enfants./..

Le cœur et la passion y sont, tout un réseau de solidarité se tisse autour des petits./..

Les enfants conserveront longtemps le souvenir de ces journées, comme peut en témoigner Dominique Rougeventre : parti il y a quelques années pour une visite au camp de Laguerra, il fut surpris et heureux d'être reconnu par une jeune femme que l'association avait accueillie toute petite au Havre. Photos à l'appui, Dominique et la jeune sahraouie ont alors retracé avec émotion les excursions à la forêt de Montgeon, les sorties à la plage./..

LE HAVRE LIBRE
le 9 août 2000
(extraits)

Les Manceaux, fidèles aux enfants d'Haouza

Un groupe de 21 jeunes enfants sahraouis venus du désert algérien, là où leurs familles vivent en exil depuis 1976, s'appêtent à quitter la ville après avoir passé trois semaines de vacances au centre d'Audierne avec les petits manceaux./..

Jumelage de solidarité

Depuis 1980 que le premier groupe d'enfants a été accueilli, ce sont plus de 400 jeunes Sahraouis issus de l'exil qui séjournent dans la cité mancelle. " Le Mane ", comme ils disent, c'est un peu leur village. Avec les quelques mots de français grapillés ça et là, ils citent, en vrac, des prénoms d'élus, d'animateurs qu'un grand frère, une sœur, un cousin, a connu voici quelques années déjà.

Dans les années 1970-1980, un petit groupe de professeurs et d'élèves de

l'Ecole Normale de Filles décide de créer un comité de soutien aux Sahraouis qui sont en train de subir la " marche verte ". En 1980, nous avons décidé de prendre en charge l'accueil de vingt enfants ", se souvient Régine Villemont, aujourd'hui secrétaire générale de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie.

" Avec l'aide de la ville du Mans, d'Allonnes, de la Chapelle aux Choux, du Secours Populaire, ça a été une véritable réussite humaine !".

A partir de cette première aventure, la ville du Mans va s'engager à son tour. Elle répond à l'invitation du Front Polisario en 1981, et Jeanine Haudebourg reviendra des campements "très impressionnée de ce qu'elle a vécu". A l'initiative du Maire et de Jeanine Rouxin, un pacte de jumelage est signé au Mans le 10 janvier 1982 avec la daïra d'Haouza

Pour la ville du Mans, la solidarité

s'engage avec le peuple sahraoui.

Des souvenirs pour tous

Les 21 gamins, de retour au campement, n'en finiront pas de raconter ces vacances en France. Les photos souvenirs vont circuler sous les tentes...

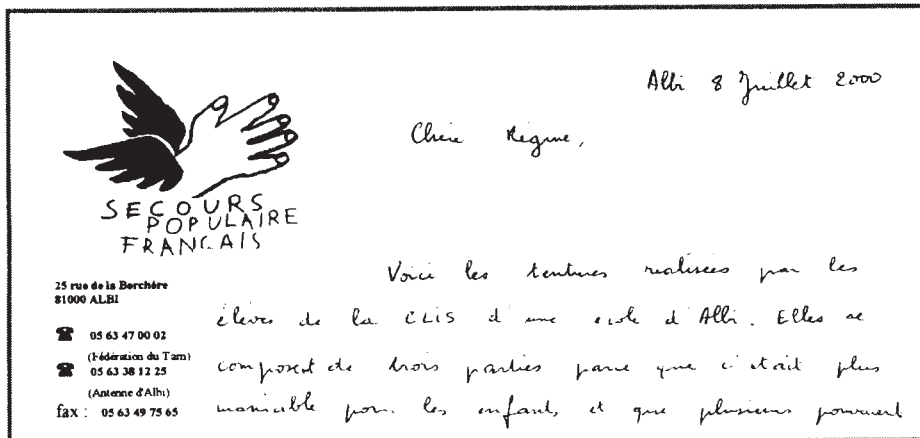
Enfin, il a fallu quitter ces nouveaux copains, Solène, David, Léa, Julien, Anaïs ou encore Christopher. Ca a été très dur pour les uns et pour les autres, car, si dans les campements d'Haouza on attend les vacances pour venir au Mans, ; les petits Manceaux d'Audierne savent aussi qu'ils trouveront, chaque année, des amis sahraouis à la colo ... en attendant de pouvoir aller les voir le plus tôt possible, chez eux, dans leur pays, au Sahara occidental !

LE MAINE LIBRE
le 29 juillet 2000
(article d'Elisabeth VINSON)

Beaucoup d'autres témoignages pourraient figurer dans ce dossier pas du tout exhaustif. Impossible de donner la parole à tous ...

Des souvenirs et des bonheurs cet été 2000

A Albi, autour du Secours Populaire les élèves de l'école Georges Brassens ont cousu de magnifiques cadeaux.



Un cadeau pour l'école des femmes sahraouies

A l'école Georges Brassens, les élèves de la classe d'intégration scolaire peuvent être fiers d'eux. Grâce au Secours Populaire, c'est un peu d'eux-mêmes qu'ils vont envoyer à l'école des femmes sahraouies au Sahara Occidental.

Ces tentures qu'ils ont choisi d'envoyer, ils les ont faites eux-mêmes : " en bas c'est chez nous, en haut c'est comme chez les Sahraouis " explique Romain.

LA DEPÊCHE
le 29 juin 2000

Figeac, Hérouville, deux villes, deux groupes d'enfants accueillis en juillet au centre aéré dans la journée, dans les familles le soir. La précision des programmes et des comptes-rendus fait jaillir l'émotion et la générosité de l'hospitalité et des échanges.

A Figeac

Attendus le 1er juillet, puis le 3, les enfants ne sont finalement arrivés que le vendredi 7 juillet. Nous étions d'autant plus impatients de les accueillir. Nous nous sommes tous retrouvés, familles d'accueil et membres de " FigeAction Sahraouis ", peu avant minuit, sur le quai de la gare de Figeac.

Partis la veille, les enfants arrivaient fatigués et un peu inquiets, mais revêtus de leurs beaux habits Sahraouis, en bon ordre, encadrés par Lharbi Erradi et Mohamed Mohamed Sidi M'Hamed.

La moitié d'entre eux devaient repartir le lendemain matin avec nos amis de Limoges.

Le 1er samedi a été consacré à la distribution des sacs à dos, tee-shirts et petites montres, offerts par le Conseil Régional de Midi-Pyrénées et



Le foot toujours ... enfants de Figeac et du Sahara

aux essayages de vêtements et chaussures rassemblés par nos amis, tout cela dans la bonne humeur et les rires des enfants.

Les chaussures de sport ont fait un tabac ! /..

Le premier Dimanche nous rassembla tous au lac du Tolorme autour d'un pique-nique, la pluie ne diminuant par l'ardeur des footballeurs. L'après-midi s'acheva cependant à l'abri, au boulodrome de Londieu, et l'initiation à la pétanque fut extrêmement rapide, les enfants ayant rapidement compris qu'il ne s'agissait pas d'envoyer les boules le plus loin possible !

Au programme, deux soirées cinéma, avec Michel Nadale, Directeur du Centre Culturel. la soirée du 13 juillet (malgré la pluie) avec un spectacle

musical, le pot de l'amitié, la banda et le feu d'artifice ; une visite de la grotte de Bellevue qui a beaucoup intéressé les enfants, et le jour du 14 juillet un pique-nique à la Maison des Sports et une rencontre de foot très appréciée au stade de Londieu, les 2 équipes étant composées de jeunes Figeacois licenciés de Quercy-Foot et de jeunes Sahraouis, sous nos encouragements enthousiastes.

A la fin du match, Roland Gaeyte, Adjoint aux sports et Hector Alvarez, Président de FigeAction Sahraouis, récompensèrent tous les enfants par un petit trophée et chaque joueur Figeacois remit son maillot (un peu sale il est vrai !) à un footballeur Sahraoui.

Le goûter qui suivit fut particulièrement apprécié, la

compétition ayant ouvert les appétits. Une réception dans la cour de la Mairie de Figeac rassembla les enfants, leurs accompagnateurs, les familles d'accueil, les membres de l'Association et les élus, le jeudi soir 13 juillet, avant les festivités, en présence de la presse locale.

Au petit matin du dernier dimanche, nous prenions la route des Pyrénées pour conduire nos jeunes amis au camp des Guides, au bord du Gave d'Oloron, où nous les quittions en plein montage de la tente qui devait les abriter le soir : photos, sourires, bisous, séparation ... et retour à vide, un peu tristounet !

Un coup de téléphone quelques jours plus tard nous rassurait : comme à Figeac, nos petits amis s'étaient rapidement adaptés à la vie du camp et ils avaient fait la conquête de leurs hôtes, ce dont nous ne doutions guère !



Notre association depuis 14 ans maintenant, a fait des Droits de l'enfant une préoccupation constante, inscrite au cœur de son projet éducatif, avec pour objet de faire connaître l'existence et le contenu de la Convention internationale des Droits de l'enfant et de permettre aux enfants, eux-mêmes, d'exprimer leur avis sur leurs droits.

Nous menons ce combat pour l'avenir, celui qui constitue à donner aux enfants et aux jeunes les

L'Association VVL partie prenante très active de l'accueil des enfants sahraouis situe cette action dans un cadre plus large, celui de la défense des droits de l'enfant et pour la création d'une journée mondiale de l'enfant.

moyens d'exiger et d'exercer leur part de citoyenneté, de trouver toute leur place dans la société qu'ils auront à construire.

Comme nous disons à VVL, avec les droits de l'enfant, le futur a de l'avenir ; alors offrons l'an 2000 aux enfants, au moins pour une journée et que ce 20 Novembre, devenu alors jour anniversaire de tous les enfants du monde, installe durablement, à l'aube d'un nouveau millénaire, leurs droits inaliénables et indivisibles.

A Hérouville Saint Clair, un séjour bien rempli

Jeu-di 13 juillet : Arrivée de Saint Nazaire (19 H). Pot et goûter pour leur arrivée. Répartition des enfants chez les familles.

Vendredi 14 juillet : Journée Famille.

Samedi 15 juillet : Piscine collective. Repas familial organisé par Mme TELLIEZ (6 enfants présents).

Dimanche 16 juillet : Sortie plage organisée par les familles.

Lundi 17 juillet : Centre de loisirs de Beauregard. Couscous organisé par Mme KAHOUADJI (famille et enfants).

Mardi 18 juillet : Centre de loisirs de Beauregard.

Mercredi 18 juillet : Centre de loisirs de Beauregard.

Jeu-di 19 juillet : Centre de loisirs de Beauregard. Barbecue organisé par Mr MATUSZAK (famille et enfants).

Vendredi 21 juillet : Rendez-vous avec le Secours Populaire vêtements).

Centre de loisirs de Beauregard. Fête organisée par les enfants du centre pour le départ des enfants sahraouis qui ont été adoptés dès le premier jour).

Barbecue organisé par Mr MATUSZAK (famille et enfants).

Samedi 22 juillet : Rendez-vous chez l'Optique Mutualiste du Calvados.

Cinéma pour les enfants " Tarzan " au Café des Images ". Soirée organisée par la M.J.C. en collaboration avec les familles.

Repas pour 30 personnes. Surprise de la part des enfants qui ont interprété des chants traditionnels. Cadeaux (montres, sac à dos et fournitures offerts par Carrefour).

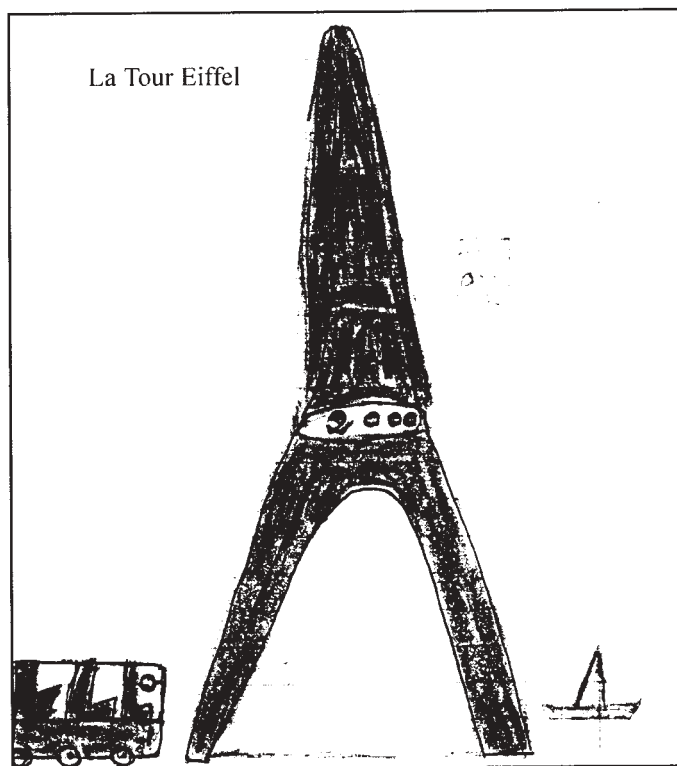
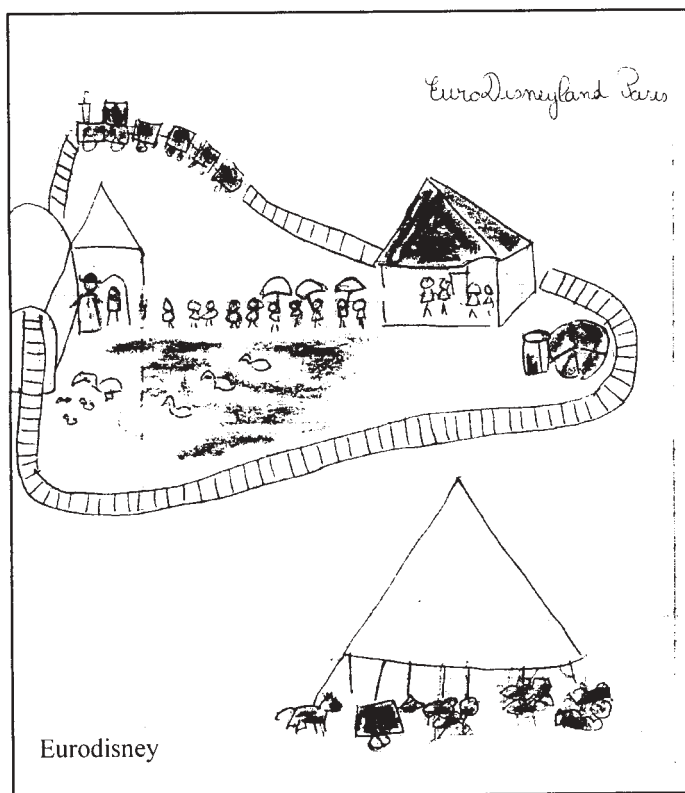


Dimanche 23 juillet : Journée au zoo de Cerza.

Lundi 24 juillet : Départ pour Gonfreville l'Orcher (17 H).



Le CCE de la BNP a accueilli cet été 6 jeunes sahraouis et malgré le mauvais temps de juillet a éclairé leurs journées de belles visites à Paris



L'AFASPA coordonnait l'accueil d'une trentaine d'enfants : Michèle Decaster nous en a transmis un premier récit..

Les enfants sont arrivés à Marseille le 3 juillet comme prévu, et à l'heure prévue !

Les nouveaux partenaires de l'accueil furent ravis et impressionnés par les enfants; ce fut une multitude de gestes d'amitié et d'humanité réciproques entre les enfants et tous ceux qu'ils rencontraient.

Après quelques jours passés au Centre de Vacances de la FOL-Ardèche au Pradet ce fut pour une quinzaine de jours l'accueil familial.

A Cuges les Pins (13) où la Municipalité et l'association Solidarité sans Frontière ont fait face à l'imprévu et merveilleusement accueilli Auguria et son bébé né pour notre Fête Nationale ! Au centre de loisirs, en fin de séjour un grand repas réunit tous les partenaires de l'accueil.

En Ardèche la réussite est à mettre au compte de la FOL qui a fait un travail de sensibilisation dans tout le

département et de nombreux établissements scolaires. La Municipalité de Cruas s'était inscrite dans la réalisation de ce projet et c'est dans tout le département que des familles ont reçu des enfants. Ils se sont retrouvés lors de plusieurs initiatives : les *foulées* multicolores du MRAP à Aubenas où P. VOIRE Conseiller Régional est venu de Grenoble pour les rencontrer, à l'Hôtel du Département ils ont occupé les sièges (et les micros) des élus à l'invitation de P. JOUVENCEL, Vice-Président et P. TERRASSE, Député qui leur ont ensuite offert un goûter. En fin de séjour, au camping de Cruas un super couscous a réuni 130 personnes, Yasmine BOUDJENAH, Députée Européenne a participé à cette soirée de fête.

La semaine suivante tout le monde partait pour le centre de vacances de la FOL à Meyras.

En août, la Municipalité d'Argenteuil et le Comité de Jumelage ont reçu les enfants à l'Hôtel de Ville, avant qu'ils partent goûter les plaisirs de l'océan à Saint-Hilaire de Rietz. Au retour, journée inoubliable au Parc Astérix ainsi qu'un Paris by night...

C'est au centre de vacances de Sainte-Croix dans l'Ain que la CCAS a accueilli l'autre partie du groupe. La piscine fut très appréciée par cette grosse chaleur, mais l'autre découverte fut la pratique des Arts du Cirque sous le chapiteau ainsi que les animations de découverte de la nature.

Tout le monde s'est retrouvé la veille du départ à l'invitation de l'AFASPA pour une visite du Muséum d'Histoire Naturelle et du zoo de Vincennes. Le CE de la SNCF nous a invités à déjeuner à la cantine de la gare d'Austerlitz...

Le scoutisme français à travers les Guides de France et les Eclaireurs de France est associé depuis de nombreuses années et très activement à l'accueil des enfants sahraouis.

Cet été, un petit groupe d'une dizaine de gamins accueillis par la ville jumelée de Loon Plage, ont participé au " Camp mondial de la solidarité " de Bécours qui, autour des " Eclaireurs de France " rassemblait des centaines de

jeunes de tous les pays dans un festival des cultures.

Avec Salah Khatri, artiste et metteur en scène Sahraoui, 6 jeunes garçons ont préparé une petite pièce de théâtre jouant sur le texte,

l'expression corporelle et l'utilisation de masques. Devant des centaines de jeunes, ils ont présenté leur création avec un vif succès, l'expression corporelle, les masques leur permettant d'être compris malgré les barrières de la langue.

Texte de la pièce de théâtre "Pourquoi moi ?"

Dans une oasis, au milieu du désert, vivent un singe, un chien, un âne, une lapine et une chatte.

La lapine passe son temps à manger des carottes, et la chatte coquette, se regarde dans un miroir, chacune pense qu'elle est la plus belle de l'oasis.

Un jour les animaux se réunissent pour élire leur roi.

C'est le chien qui est élu.

Au milieu de l'oasis, il y a une source d'eau, mais elle est petite et pour avoir de l'eau le jour, personne ne doit en boire la nuit.

Or, un matin, il n'y a plus d'eau dans la source.

Le chien réunit le conseil des animaux. L'âne et le singe sont désignés pour garder la source pendant la nuit.

A la nuit, le singe et l'âne veillent.

L'âne sort une photo :

- Pourquoi m'as-tu laissé seul mon amour ?

Il regarde la lune et pleure.

Le singe voyant cela s'endort lui aussi.

La chatte les voit dormir et met des carottes autour de la mare.

Le matin, le chien voit que l'eau a de nouveau disparu.

Il voit les carottes autour de la source.

Il réunit le conseil des animaux, la lapine est déclarée coupable et chassée de l'oasis.

A la nuit la lapine revient près de la source.

Elle voit le singe et l'âne endormis et un loup, elle le suit et le voit boire l'eau.

Au matin, les animaux ne comprennent plus rien.

La lapine est là et leur dit : Attendez ! Je connais le coupable.

La chatte insiste : c'est toi la coupable, va-t'en !

Le chien l'interrompt et la lapine leur demande :

- Avez-vous vu des traces de pas ?

- Non, disent les animaux.

- Cette nuit, un loup est venu et a bu l'eau de la source. Il avait attaché à sa queue une branche qui effaçait ses pas, dit la lapine.

Les animaux décident de veiller tous ensemble la nuit suivante et de tendre un piège.

A la nuit, le loup revient, ils le capturent.

Le chien lui demande : pourquoi voles-tu l'eau ?

- Je vis dans une autre oasis avec ma famille et il n'y a plus d'eau là-

bas. Mais pardonnez moi, je ne savais pas que vous manquiez d'eau. Le conseil lui pardonne et le chien lui propose de chercher sa famille et de venir vivre dans l'oasis avec les autres animaux, ce que le loup accepte.

Mais l'âne veut savoir qui a posé les carottes.

- C'est moi dit la chatte

- Pourquoi ? demande le chien.

- Je voulais être seule à être belle dans l'oasis.

Elle s'excuse et se réconcilie avec la lapine.

L'oasis retrouve la paix avec des animaux heureux et amis.

**Salah KHATRI
et le collectif des enfants sahraouis**



Les Guides de France n'ont pas été en reste !

Deux groupes ont accueilli des enfants cet été. Celui d'Aix en Provence et des Bouches du Rhône, celui des Pyrénées Atlantiques qui terminait dans le village de Laàs la réhabilitation d'une chapelle.

Laàs, 4 jours de fête pour la chapelle Saint Barthélémy.

Sept cents Guides de France ont couvert dimanche la chapelle du village restaurée en huit étés.

Elles sont cinq à six cents en permanence depuis le 11 juillet./..

Ces jeunes filles, âgées de 14 à 17 ans, reconnaissables à leurs tee-shirts rouges, ont conquis le titre de fourmis bâtisseuses à force de s'activer autour de la chapelle romane abandonnée de Laàs./..

**L'Eclair
jeudi 20 juillet 2000**

DROITS DE L'HOMME

Le Maroc et "l'ouverture démocratique" :

un pas en avant, deux pas en arrière

Au moment où nous mettons sous presse ce numéro de Sahara Info, nous apprenons que 14 sahraouis étudiants à Rabat ont été acquittés par la Cour d'Appel de Rabat le mardi 7 novembre 2000.

Poursuivis pour violence sur des agents de la force publique et occupation illégale de la voie publique, (cf communiqué ci-dessous), les 14 accusés étaient passibles d'une peine de 20 ans de réclusion et étaient incarcérés depuis le 18 mai 2000 à la prison civile de cette même ville.

Faute de preuve de leur participation aux événements pour lesquels ils avaient été arrêtés, la Cour les a acquittés.

Le même jour, le Roi Mohamed VI prononçait un discours pour le 25ème anniversaire de la "Marche Verte"; discours dans la droite ligne de ceux prononcés par feu son père Hassan II, réaffirmant la marocanité du Sahara Occidental faisant fi des résolutions de l'ONU et du plan de paix prévoyant un référendum d'autodétermination pour la population sahraouie par lequel cette dernière doit pouvoir s'exprimer sur son devenir.

Si nous nous réjouissons de la mise en liberté de ces 14 jeunes sahraouis, nous ne pensons pas que quelques "carottes" envoyées en direction des sahraouis leur feront oublier les 25 ans d'occupation marocaine.

Le 9 novembre nous apprenions également le retrait d'accréditation du directeur de l'Agence France Presse à Rabat, Monsieur Claude JUVENAL et son expulsion du Maroc.

Après l'arrestation pendant quelques jours des journalistes de FR3 ayant suivi le rassemblement de Tazmamart et leur expulsion, (cf communiqué ci-dessous), nous sommes en droit de nous interroger sur la réelle volonté de Mohamed VI de rompre avec les sombres années du règne d'Hassan II.

13 étudiants sahraouis présentés devant le Tribunal d'Appel de Rabat le 26 octobre 2000

Suite au harcèlement policier à l'encontre d'une jeune sahraouie, étudiante à Marrakech, ces camarades avaient organisé le 17 mai 2000, une manifestation donnant lieu à un rassemblement au centre de la ville.

La police était alors intervenue violemment dans l'enceinte de la cité universitaire où sont logés les étudiants. Selon les informations qui nous avaient été transmises 32 personnes avaient été arrêtées.

Un certain nombre d'entre elles avaient été présentées devant le Tribunal de Première Instance de Marrakech qui avait rendu son verdict le 26 mai 2000 à savoir :

13 personnes condamnées à 3 ans de prison ferme,

- 1 - Mohammed Yahdzeih Jammaâ Ben Omar,
- 2 - Aammar Chakouari Ben Yahdzeih,
- 3 - Abdelilah Bouknou Ben Jamaa,
- 4 - Elhoucine Abrid Lail Ben Mbarek,
- 5 - Mouloud Bouguen Ben Elhoucine,
- 6 - Majid Elouahbi Ben Breik,
- 7 - Salem Elbilali Ben Elbachir,
- 8 - Abdessalam Elbakri Ben Mohammed,
- 9 - Hassan Aachabou Ben Aaddi,
- 10 - Mohammed Elmostapha Ben Elhaj Ben Hassan,
- 11 - Abdelhaq Hajji Ben Mohammed,
- 12 - Mohammed Oulil Ben Lahcen,
- 13 - Mohammed Fadel Kazhaz Ben Mouloud,

Elles étaient poursuivies par le parquet pour attroupement armé

(art : 19,20,et 23 du dahir du 15/11/1958), coups et blessures au moyen d'arme blanche (art : 401,400 du code pénal), atteinte à l'honneur dû aux fonctionnaires publics et voies de fait envers eux dans l'exercice de leur fonction (art : 263 du code pénal), destruction des biens destinés à l'utilité publique (art : 595 du code pénal) et causer des dommages aux propriétés mobilières et aux biens d'autrui (art : 608 du code pénal).

1 personne condamnée à 3 mois de prison ferme,

14 - Elmousse Mohammed Ben Larbi, poursuivi pour état d'ivresse manifestation et tapage nocturne.

1 personne condamnée à 1 mois de prison ferme.

15 - Jaouad Ettayana Ben Allal, poursuivi pour défaut de maîtrise de véhicule, fuite après avoir commis un accident de circulation et tapage nocturne.

Le 18 mai 2000 des Sahraouis, étudiants à Rabat, manifestaient leur solidarité à l'encontre des Sahraouis, étudiants à Marrakech. Treize furent alors arrêtés et incarcérés depuis cette date à la prison civile de Rabat. Pendant les quinze premiers jours de leur détention, ils ne purent avoir contact avec leur famille et furent soumis à la torture et autres traitements dégradants.

Après cinq mois de détention, ils ont été présentés devant le tribunal d'appel de cette même ville le 26 octobre 2000. Il s'agit de :

1. Zain Said dossier judiciaire n° 60.860
2. Masli Mohamed dossier judiciaire n° 60.861
3. Haidra Fadli dossier judiciaire n° 60.862
4. Boutaleb Abdelmajid dossier judiciaire n° 60.863
5. Abba Mohamed dossier judiciaire n° 60.864
6. Boutimit Boujemaâ dossier judiciaire n° 60.865
7. Bouih El Houssein dossier judiciaire n° 60.866
8. Sabti Mohamed Ali dossier judiciaire n° 60.867

9. Hnan Mansour dossier judiciaire n° 60.868
10. Aouba Moulay Salek dossier judiciaire n° 60.869
11. Tarrouzi Moulay dossier judiciaire n° 60.870
12. Taib Mohamed Fadel dossier judiciaire n° 60.871
13. Adnan Brahim dossier judiciaire n° 60.872

Les accusations portées à leur encontre sont : rassemblement illégal, incendies, destruction de biens publics

Après plus de six heures, durant lesquelles furent entendus le Directeur général du campus universitaire de Rabat et d'autres témoins, les avocats de la défense, mis à disposition par l'Association Marocaine des Droits de l'Homme (AMDH), Maître Abdesalam Chaouch et Maître Ouahbi, sollicitèrent la liberté conditionnelle pour les accusés jusqu'à ce que le tribunal rende son verdict.

Cette demande a été rejetée. Le verdict devrait être rendu le 7 novembre prochain.

Le Comité de Défense des Droits de l'Homme de l'Association des Amis de la RASD, appelle les organisations de défense des Droits

de l'Homme à intervenir immédiatement et fermement auprès des autorités marocaines pour exiger la libération immédiate et inconditionnelle de l'ensemble de ces personnes détenues tant à Marrakech qu'à Rabat, des 4 sahraouis détenus à Agadir : Messieurs BAHAHA SALEK OULD MAHMOUD, LAARBI MASSOUDI n° d'écrou 37966, CHEIKH KHAYA n° d'écrou 37967, BRAHIM LAGHZAL n° d'écrou 37968.

Elle demande également que tous les moyens soient mis en œuvre pour faire la lumière sur les arrestations perpétrées par les forces d'occupation marocaines au Sahara Occidental le 5 octobre 2000, vers 13 heures. En effet et selon les informations communiquées par l'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT), huit jeunes gens, dont deux adolescents, auraient été arrêtés par les forces d'occupation marocaine près de Guelta Zemour dans les territoires occupés au Sahara Occidental (Cas MAR 211000).

Au matin, alors que ces jeunes gens se rendaient à une excursion à proximité de l'endroit susmentionné, ils ont été attaqués par des unités de

l'armée marocaine. Ils se sont alors dispersés. Les soldats marocains ont arrêtés les deux adolescents, alors que les autres jeunes prenaient la fuite sous les tirs.

Les deux adolescents arrêtés sont :

1. Lazaar Mohamed ould Mohamed-Lamin, né en 1983 à El Aaiun;
2. Daoud Mohamed-Salem Falli, né en 1983 à El Aaiun.

Selon les informations reçues, ces deux jeunes ont été conduits, le jour même vers 14h30, au poste militaire des Forces Armées Royales (FAR) basée à Guelta, où ils auraient été soumis à la torture et à des mauvais traitements.

Au matin du 6 octobre 2000, ils ont été conduits auprès des Forces de Police Royale qui auraient continué, avec les officiers de police judiciaire de la division de El Aaiun, à les torturer et à les interroger durant deux jours. Enfin, le 9 octobre 2000, ils ont été inculpés de "formation d'un gang" et de "tentatives d'immigration illégale" et envoyés à la prison de cette même ville connue sous le nom de "prison noire".

**Communiqué de presse
le 26 octobre 2000**

Le "pèlerinage" sur le site du bagne - mouiroir de Tazmamart organisé par le Forum Vérité et Justice a rassemblé le samedi 7 octobre 2000 beaucoup de monde.

800 à 1000 personnes sont venues se recueillir en mémoire des victimes du bagne et pour être auprès de ceux qui y furent emprisonnés pendant 18 ans.

La police, la justice ne pouvaient-elles au temps du "Roi des Pauvres" respecter ce pèlerinage et cette cérémonie de deuil et de mémoire ?

La police, la justice ne peuvent-elles enfin respecter la liberté de la presse et le travail des journalistes ?

La nouvelle donne au Maroc subit de tragiques ratés. Alors que les tortionnaires des années de plomb continuent de jouir de la plus parfaite impunité c'est une nouvelle fois aux victimes ou à ceux qui veulent faire entendre la voix des oubliés que le pouvoir marocain s'en prend.

D'autres lieux, d'aussi sinistre mémoire comme le bagne de Kalaat M'Gouna où furent emprisonnés les centaines de disparus sahraouis, ne doivent jamais être oubliés. Les Sahraouis comme de nombreux marocains ont trop souffert depuis 25 ans.

La société marocaine ne pourra s'en guérir qu'en levant les tabous qui la maintiennent prisonnière des années de plomb : le tabou de l'impunité de ceux qui ont arrêté, torturé, fait disparaître des innocents, le tabou de

la marocanité du Sahara Occidental. L'Association des Amis de la RASD s'inquiète très vivement du sort des trois journalistes français de FR3 - Joseph TUAL, Jean-Marc PITTE, Michel BERNASCONI - qui ce matin seraient encore détenus dans le commissariat d'Errachidia, ainsi que des deux militants des droits de l'homme marocains Boushabi EL HOUCINE et Kadiri AHMED arrêtés le même jour.

L'Association des Amis de la RASD dénonce vigoureusement cette atteinte aux libertés publiques et exige la libération immédiate de ces cinq personnes détenues pour avoir simplement dit la dignité humaine !

**Communiqué de presse
le 10 octobre 2000**

nouvelles du Sahara (suite de la page 2)

24.09.00

Le président de l'Afrique du Sud, en visite officielle en Algérie, s'est entretenu du conflit du Sahara Occidental avec son homologue algérien. Les deux chefs d'Etat ont souligné leur soutien au plan de paix des Nations unies et aux accords de Houston et confirmé l'engagement de leurs pays en faveur de la remise en route du plan de paix et du droit des Sahraouis à l'autodétermination.

25.09.00

Intensification de la présence militaire marocaine à El Ayoun, particulièrement entre le 19 et le 23 septembre, jours anniversaires des manifestations de 1999, et dans le quartier de Hay Maatallah, où la majorité des habitants sont Sahraouis.

25-26-27-28.09.00

ONU, Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation de l'ONU (Quatrième commission)

28.09.00

Négociations maroco-sahraouies à Berlin
Les délégations des parties en conflit, celle du Maroc dirigée par le ministre des affaires étrangères Mohamed Benaïssa et celle du Front Polisario dirigée par Mahfoud Ali Beiba, se sont réunies sous les auspices de James Baker au siège du ministère des affaires étrangères allemand.

Remettant en cause le processus référendaire lui-même après neuf ans d'efforts et de dépenses, le Maroc a proposé de négocier directement avec le Front Polisario une solution politique au problème du Sahara Occidental, dans un "dialogue sincère et franc", à condition qu'il s'inscrive "dans le respect de sa souveraineté nationale et son intégrité territoriale".

27.09.00

Bahaha Salek Ould Mahmoud, citoyen sahraoui, a été enlevé par des agents en civil de la police marocaine le 27 septembre 2000, à 10 h du matin (GMT), à l'aéroport d'El Ayoun. Selon SPS Salek appartient à un groupe de Sahraouis recherchés depuis la fin de l'année dernière par les autorités marocaines, qui leur reprochent d'être des militants actifs du Front Polisario.

29.09.00

La République de Guinée Bissau a décidé la reprise de ses relations diplomatiques avec la RASD en accréditant la nomination d'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la RASD. La Guinée Bissau, qui avait reconnu la RASD en 1976, avait retiré sa reconnaissance en 1997 (semaine 14/97).

03.10.00

ONU - 4ème commission

Le projet de résolution sur le Sahara occidental (A/C.4/55/L.3), qui sera soumis à l'Assemblée générale, a été adopté sans vote. Il réaffirme la responsabilité de l'ONU à l'égard du peuple du Sahara occidental, conformément au plan de règlement, et souligne l'importance que l'ONU attache à l'exécution intégrale, équitable et scrupuleuse du plan de règlement et des accords concernant sa mise en oeuvre. (...) Il exhorte les deux parties (...) à éviter toute initiative qui pourrait compromettre l'exécution du plan de règlement (...) et les engage à appliquer fidèlement et loyalement l'ensemble

de mesures proposé par le Secrétaire général pour l'identification des électeurs et la procédure de recours. (...)

05.10.00

Selon Reporters sans frontières (RSF), le 4 octobre 2000, lors d'un briefing sur la position du Maroc sur le Sahara Occidental, le ministre de l'intérieur, Ahmed Midaoui, a menacé directement Aboubakr Jamaï, directeur de publication de l'hebdomadaire Le Journal, devant les autres journalistes présents. Faisant référence à un entretien du Journal avec le secrétaire général du Front Polisario - ce numéro avait d'ailleurs été saisi le 15 avril 2000 -, le ministre a déclaré au journaliste: "Si vous refaites ce genre d'interview avec un membre du Front Polisario, je vous interdirai une nouvelle fois !

06.10.00

Les commissions de l'intérieur et des affaires étrangères de la chambre marocaine des conseillers se sont réunies pour étudier l'évolution du dossier du Sahara, à la demande du gouvernement et en présence des ministres concernés. (Ach-Chark al-Awsat, Londres)

07.10.00

Un "Jardin des disparus" a été inauguré à Meyrin (Genève), lieu de mémoire en l'honneur des victimes de disparitions forcées du monde entier.

08.10.00

"Tout abandon du plan de paix ne peut être considéré autrement que comme une rupture du cessez-le-feu", a affirmé dans un communiqué le Secrétariat national du Front Polisario.

12.10.75 - 12.10.00

Le 12 octobre 1975, Les festivités marquant cet anniversaire qui se sont déroulées du 12 au 19 octobre dans les quatre wilayas.

Elles se sont terminées par des manoeuvres militaires à Mheiriz, auxquelles ont participé des bataillons motorisés, l'artillerie lourde et la DCA, à laquelle ont assisté des observateurs de la Minurso. Une offensive contre un tronçon du mur de défense marocain a été simulée.(SPS)

19.10.00

ONU

Le Secrétaire général des Nations unies a reçu le président de la RASD Mohamed Abdelaziz pour un entretien au siège de l'ONU à New York. Ensuite c'est le Conseil de sécurité en session spéciale qui a entendu le dirigeant sahraoui. Celui-ci a informé le Conseil de la position constante du Front Polisario insistant sur la nécessité de la mise en oeuvre loyale et intégrale du plan de paix qui "doit être préservé des tentatives de dérive ou déviations".

25.10.00

Rapport du Secrétaire général S/2000/1029

Kofi Annan propose au Conseil de sécurité de proroger le mandat de la MINURSO de quatre mois. Il fait le bilan des réunions de Genève et de Berlin: aucun progrès en vue de résoudre les problèmes principaux, sinon que le Maroc reconnaît pour la première fois détenir 207 prisonniers politiques sahraouis. Les mesures de confiance (contacts entre familles des deux côtés du mur) sont gelées en raison du refus du Maroc, qui s'est aussi opposé à toute discussion sur le problème des recours. Le Front Polisario a maintenu sa position de fidélité au plan de paix.

En réponse à l'exhortation du Conseil de sécurité, qui demandait le 26 juillet aux parties d'"essayer de se mettre d'accord sur une

solution politique mutuellement acceptable", le Maroc avait proposé à Berlin un "dialogue sincère et franc" "dans le cadre du respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale du Maroc."

Kofi Annan exige maintenant du Maroc de prouver qu'il est prêt "à proposer ou à accepter de déléguer une partie de ses pouvoirs pour tous les habitants et anciens habitants du [Sahara Occidental], délégation qui soit véritable, importante et conforme aux normes internationales."

30.10.00

Résolution du Conseil de sécurité S/RES/1324 (2000)

31.10.00

Le Front Polisario a accueilli avec satisfaction le fait que le Conseil de sécurité considère, dans sa résolution, que les deux parties doivent "essayer de se mettre d'accord sur un règlement politique mutuellement acceptable". Cette position met des limites aux ambitions marocaines, estime le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies Ahmed Boukhari, en établissant que "toutes les alternatives au référendum doivent être acceptées par les deux parties et non par une seule."

31.10.00

Dans une lettre au président algérien, le président vénézuélien a exprimé sa "profonde conviction que le peuple sahraoui doit décider de son propre destin." (...) "Les implications d'un échec du plan de paix seraient graves autant pour la crédibilité de l'ONU que pour la stabilité de la région", a-t-il ajouté. (SPS)

16-20.10.2000

Une délégation de l'Association des Juristes Sahraouis a participé au 15ème Congrès de l'Association internationale des Juristes démocrates, qui s'est déroulé à La Havane.

03.11.00

Trois eurodéputés du groupe socialiste du Parlement européen ont visité les camps de réfugiés sahraouis.

05.11.00

Le Congrès des syndicats sud-africains, COSATU, a réitéré son total soutien "aux efforts du Front Polisario et de l'Union générale des travailleurs sahraouis" dans leur lutte pour l'indépendance nationale.

06.11.75-06.11.00

Dans son discours à l'occasion du 25ème anniversaire de la Marche verte, le souverain marocain a répété, en ce qui concerne le conflit du Sahara Occidental, que "toute solution ne pourra se faire que dans le cadre de l'unanimité, de la souveraineté nationale et de la légalité internationale."

06.11.00

Le président nigérian a adressé un message au président sahraoui, dans lequel il souligne que son pays "continuera à soutenir le droit légitime du peuple du Sahara Occidental à l'autodétermination." M. Obasanjo s'est déclaré "bouleversé" par le retard dans l'application du plan onusien.

07.11.00

La cour d'appel de Rabat a acquitté, faute de preuves, 14 étudiants sahraouis accusés de violence sur des agents de la force publique et d'occupation illégale de la voie publique.



Des rendez-vous et des projets pour 2001

- La troupe El Ouali à Saint Denis le 22 novembre 2000.
- Conférence EUCOCO à Bruxelles les 24,25 et 26 novembre 2000 en présence du Président Mohamed ABDELAZIZ.
- Pour l'année prochaine, Loon Plage prépare un grand projet foot.

Sahara - Algérie - France

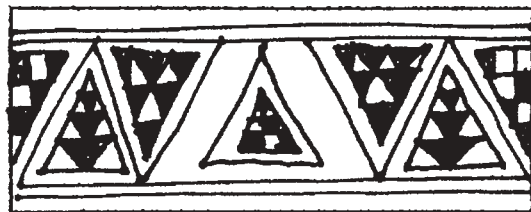
avec la participation du CRUIF de Calais (Stade club de foot de Calais), des Eclaireurs de France, de l'APMCJ et du CRB, BNITHOUR.

- juillet 2001. Mélan, le Centre des Guides de France fête ses 40 ans... Nous y serons avec les Sahraouis.

Dans le prochain numéro

Des reportages :

- *EUROMED, l'autre sommet.*
- *Conférence EUCOCO.*
- *Missions dans les campements.*
- *etc...*



ABONNEZ-VOUS

Abonnement à Sahara Info : 60 F

Nom : Prénom : Profession :
Adresse :
Code Postal : Ville :

Bulletin à découper et à retourner accompagné de vtre règlement
à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD

(CCP 19 303 94 K PARIS - BP 251 75227 PARIS CEDEX 05)

Bien libeller votre chèque en séparant l'adhésion et de l'abonnement.

Il n'est pas trop tard ... pour
vous abonner, le quatrième
numéro est déjà en
préparation et surtout ...

ADHERER

Préparez vite un courrier avant
de ranger ce journal.

ADHESION 2000

Renouvelez votre adhésion à l'Association
des Amis de la RASD

Devenez un ami de la RASD

Nom : Prénom : Profession :
Adresse :
Code Postal : Ville :

Adhésion : 80 F.
Cotisation de soutien : 140 F. Membre donateur : 440 F.

Bulletin à découper et à retourner accompagné de votre règlement
à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD

(CCP 19 303 94 K PARIS - BP 251 - 75227 PARIS CEDEX 05)

Bien libeller votre chèque en séparant l'adhésion et de l'abonnement.

Sahara Info

Bulletin de l'AA.RASD
356 rue de Vaugirard
75015 Paris

Secrétaire Générale : R. Villemont
Directeur de la publication : F. Jacob
Responsable de rédaction : R. Villemont

Comité de rédaction :

R. Villemont
P. Riché
C. Mangin
E. Muller
M. Hermange

Imprimé par "la Draveilloise"
13 rue Anatole France - Draveil
octobre - novembre 2000
"Dépôt légal" - N° 111
Prix de l'abonnement : 60 F.
N° de Commission Paritaire: 1105 G 58229